

FRANCE SERVICES À

GENSAC-SUR-GARONNE, au cœur de votre village !

Dès le 1^{er} mars 2024, l'équipe de France services vient à vous, avec une permanence d'une demi-journée, deux fois par mois, dans votre village.

Un accompagnement humain, personnalisé, gratuit et sans rendez-vous sur de nombreuses démarches : **santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi...**

Rencontrez votre conseillère à la mairie de **Gensac-sur-Garonne** de 14h à 17h ces **mardis** :

12 et 26 mars,
9 et 23 avril,
7 et 21 mai
4 et 18 juin

Stéphanie, Corinne ou Mariane seront vos interlocutrices lors de ces permanences dans votre village.



QUALITÉ DE SERVICE PUBLIC
humain et personnalisé dans les villages du Volvestre.



PROXIMITÉ
être au plus près de vous.



COMPLÉMENTARITÉ
avec les missions de votre mairie.



Volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**France
services**

France services vous accompagne dans vos démarches auprès de ces organismes de services publics :



Les partenaires présents dans votre France services du Volvestre :



Exemples de services proposés par France services :

- Déclarer vos revenus.
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité.
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite).
- Créer votre espace France Travail.
- Gérer votre compte Ameli.

Pour toute question ou besoin d'informations, contactez-nous par téléphone au **05 36 17 20 00** ou par mail accueil.franceservices@cc-volvestre.fr.